



PRÉFET DE LA HAUTE- GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 25 août 2020

COVID-19 : RENCONTRE ENTRE LE PRÉFET DE HAUTE-GARONNE ET LES PRÉSIDENTS DU TOULOUSE FOOTBALL CLUB, DU STADE TOULOUSAIN ET DE COLOMIERS RUGBY.

Dans un contexte sanitaire défavorable, il est fondamental de prendre toutes les mesures nécessaires à l'enrayement collectif de l'épidémie, notamment en évitant tout regroupement qui pourrait constituer des clusters. Tel est le principe majeur sur lequel se sont accordés Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, Damien Comolli, président du Toulouse Football Club, Didier Lacroix, président du Stade Toulousain et Alain Carre, président de Colomiers Rugby lors de leur rencontre ce jour.

À cette occasion, il a été décidé que :

- la demande de dérogation devait être transmise 11 jours au moins avant la date du match ;
- dans la mesure du possible, la notification de la décision de la préfecture interviendrait au moins 7 jours avant le match concerné; elle tiendra compte du contexte, de la situation épidémiologique du moment et de la jauge demandée.

Les clubs et services de l'État se sont engagés à poursuivre leurs échanges sur les mesures et les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Le préfet rappelle qu'aucune dérogation ne saura être accordée tant que le contexte épidémiologique suivra sa tendance défavorable notamment au regard de la hausse du taux d'incidence.

La sécurité sanitaire des joueurs et supporters demeure au cœur des préoccupations de tous dans une période où le relâchement n'est pas acceptable. Au travers de ses valeurs de soutien et d'esprit d'équipe, le sport nourrit lui aussi la responsabilité collective : face au virus, protégeons-nous !

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués